

La prévention du risque routier

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

La formation continue a pour objectif de parfaire sa connaissance. Cette journée a pour objectif de parfaire ses connaissances du risque routier.

PUBLIC CIBLE

Assistant de prévention souhaitant développer ses compétences

PRE REQUIS

Assistant de prévention ayant suivi la formation initiale et la formation continue 1^{ère} année

MODALITES D'ORGANISATION

NOMBRE DE STAGIAIRES

15 personnes minimum

DUREE DE LA FORMATION

1 journée

LIEU DE LA FORMATION

Dans les locaux du Centre de Gestion à Belfort.

FORMATEUR

Chargé de développement commercial de l'assurance GMF accompagné d'un technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, assurant également des missions de conseil auprès des collectivités territoriales.

CONTENU DE LA FORMATION

À l'issue de la journée, les stagiaires sont capables de :

- D'identifier l'importance des différents types de panneaux de circulation
- Maitriser la conduite dans un rond-point
- Remplir un constat amiable
- Connaître et comprendre les risques liés à la prise d'alcool, de drogue ainsi qu'à la fatigue

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS TECHNIQUES

L'assurance proposera différents ateliers afin de connaître et d'évaluer les différents risques :

- Lunettes de simulation qui transforment la vision et font prendre conscience des effets de la fatigue, de l'alcool, de la drogue sur la conduite
- Simulateur de conduite équipé de 5 logiciels qui permettent de sensibiliser aux risques (utilisation de l'ABS, de l'ESP, du régulateur de vitesse, respect des distances de sécurité, freinage d'urgence, etc.)



Le Centre de Gestion dispose d'une salle de formation équipée (vidéoprojecteur, PC, paperboard, PC portable).

La formation est réalisée via différentes méthodes pédagogiques (méthode affirmative/expositive, méthode interrogative, analyse de vidéos/photos, etc.).

EVALUATION DES STAGIAIRES

Une évaluation de la qualité globale de la formation est réalisée.

Une attestation de présence mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et une attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis du stagiaire seront adressées à la collectivité à l'issue de la formation. Une copie de ces documents devra être remise aux stagiaires.

